

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 7

Artikel: La politique nucléaire de la Suède
Autor: Birnbaum, Karl E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inversement, il sied de tenir compte des pertes militaires supplémentaires notamment en hommes que le respect intégral de la protection conventionnelle pourrait entraîner.

L'évaluation des différentes possibilités amies et ennemies et des conséquences de la levée plus ou moins complète de l'immunité du lieu protégé par l'un ou l'autre des adversaires fournit au chef responsable les éléments de sa décision. Celle-ci correspondra à une appréciation raisonnable des avantages militaires et des dommages humanitaires, matériels ou culturels encourus.

Major EMG Frédéric de MULINEN

La politique nucléaire de la Suède

Un article du Dr Karl E. Birnbaum, directeur de l'Institut de politique étrangère de Stockholm, intitulé « La politique nucléaire de la Suède », a paru récemment dans la revue « Europa-Archiv » (N° 21-1965). Pour rédiger son article, l'auteur ne s'est pas seulement référé aux communiqués officiels du gouvernement suédois; il a en outre tiré ses informations de discussions avec des savants, des politiciens et des représentants de milieux officiels. L'intérêt que cet exposé sur la politique nucléaire d'un Etat neutre présente pour la Suisse nous a incité à le publier.

LA POLITIQUE SUÉDOISE DE LA « LIBERTÉ D'ACTION »

Le cas de la Suède nous paraît significatif pour deux raisons: il met d'abord en lumière de quelle manière peut être assurée, en se réservant l'option nucléaire, une contribution à la sécurité nationale et internationale; il peut ensuite, en ce qui concerne la prolifération des armes atomiques, servir de cas-type pour le « point of no return ».

La Suède a admis que le danger de prolifération des armes atomiques est important et que la continuation de ce processus représente un danger sérieux pour la sécurité internationale.

De ce fait, il lui a paru raisonnable de renoncer à l'exécution d'un programme nucléaire, afin de ne pas stimuler une plus grande dispersion des armes atomiques.

D'autre part, le commandement militaire suédois préconise depuis longtemps l'acquisition d'armes atomiques dites « tactiques » — c'est-à-dire d'armes destinées à être engagées sur le champ de bataille et ayant une portée s'étendant jusqu'à 500 km —, pour augmenter la force de dissuasion de l'armée suédoise. Au cas où d'autres pays acquerraient des armes nucléaires, et au cas où ces moyens de combat seraient considérés toujours plus comme un procédé applicable en cas de conflit, une Suède dépourvue d'armes nucléaires serait alors désavantagée, stratégiquement et politiquement.

Le gouvernement suédois s'est efforcé de concilier ces exigences divergentes dans la politique de la « liberté d'action ». Cette politique a été définie vers la fin des années 50, et confirmée en 1960 et 1964; elle signifie actuellement que le délai entre une éventuelle décision future de produire des ogives nucléaires et la disponibilité d'un système d'armes prêt à l'engagement est d'environ sept ans.

Cette politique de la « liberté d'action » représente une formule utile de compromis dans une question vitale, qui fut vivement débattue en Suède sur le plan politique. Les initiateurs de cette politique font en outre valoir qu'elle peut servir les efforts de la Suède en vue d'amener les puissances nucléaires à empêcher une course incontrôlée aux armements nucléaires.

L'IMPORTANCE DE LA « LIBERTÉ D'ACTION » POUR LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ SUÉDOISE

On peut se demander si la réserve de l'option nucléaire peut être considérée comme un poste véritablement actif de la politique de sécurité suédoise. La réponse dépend, d'une part, du temps qui s'écoule entre la décision et la disponibilité des armes, et, d'autre part, de la valeur stratégique accordée à la possession d'armes atomiques.

Parmi les raisons principales qui militent en faveur de la création d'un potentiel nucléaire, on trouve la supposition que la Suède serait ainsi capable de forcer un agresseur éventuel à disperser ses forces. Il en résulterait une défense capable de porter des coups plus puissants et une force de dissuasion accrue. Même la possibilité de faire escalader un conflit au niveau nucléaire est considérée comme une augmentation de la force de dissuasion.

On n'ignore pas, en Suède, que le perfectionnement croissant des vecteurs et des ogives nucléaires, indispensables aux grandes puissances atomiques, augmente les possibilités d'un engagement sélectif de ces armes, et diminue la vraisemblance d'une éventuelle menace atomique suédoise à l'égard de l'une de ces puissances. Cette complication est cependant relativement insignifiante pour le genre de conflit pour lequel la possession d'armes nucléaires est considérée comme particulièrement importante pour la Suède: un conflit entre les grandes puissances, limité à l'engagement d'armes conventionnelles en Europe centrale. Le danger que la Suède engage des moyens nucléaires pour faire face à une invasion, pourrait alors accroître considérablement la force de dissuasion de sa défense.

Un autre argument en faveur de la valeur stratégique des armes atomiques est que des forces armées dotées de moyens nucléaires sont un meilleur soutien de la politique étrangère du non-alignement. On affirme qu'avec l'acquisition d'armes nucléaires, la Suède n'a plus de « lacune » dans sa défense et qu'ainsi, dans un conflit futur, la tentation de l'une ou l'autre des parties de déclencher une action préventive contre la Suède serait sensiblement diminuée.

LES PROBLÈMES TECHNIQUES POSÉS PAR LA PRODUCTION D'ARMES NUCLÉAIRES

Du fait qu'en 1975 vraisemblablement, un nombre assez considérable d'Etats ne seront plus qu'à une ou deux années de la possession d'un potentiel nucléaire d'importance mili-

taire, la Suède se trouve placée devant deux questions décisives :

- Des mesures doivent-elles être prises pour diminuer le temps nécessaire à l'exécution d'un programme d'armement nucléaire?
- Quand sera atteint le moment où la dispersion des armes atomiques obligera la Suède à fabriquer ses propres ogives nucléaires?

Parmi les mesures que peut prendre la Suède pour diminuer le délai entre la décision et la disponibilité, nous trouvons :

1. Préparation d'un programme d'armement nucléaire, recherche dans le domaine de la production d'ogives nucléaires et autres études sur l'importance stratégique des armes nucléaires.
2. Stockage préventif de certaines matières premières (par exemple: eau lourde et uranium, qui ne sont soumis à aucun contrôle).
3. Transformation et construction de réacteurs convenant à la fabrication du plutonium nécessaires aux ogives nucléaires, qui échappent à un contrôle international.
4. Construction d'un séparateur chimique pour la production de plutonium 239 pur.
5. Construction d'une usine de montage des ogives nucléaires, qui pourrait être provisoirement « encoconnée ».

Il existe peu de déclarations publiques qui puissent nous renseigner jusqu'à quel point la prolifération des armes atomiques pourrait être tolérée, avant que la Suède mette en marche son propre programme d'armement nucléaire. En 1957 déjà, Gunnar Hedlund, leader du Parti du Centre, déclarait: « Dans l'adaptation de notre dispositif de défense au développement technique, nous devons toujours nous maintenir au niveau atteint par d'autres Etats comparables au nôtre ». Mais personne n'a jusque-là ni confirmé, ni infirmé la validité de cette règle, voire défini quels sont les Etats

« comparables » à la Suède et combien d'entre eux devraient devenir des puissances nucléaires avant que la Suède les imite.

LE FACTEUR POLITIQUE MONDIAL

Dans l'appréciation des événements de la politique internationale, il faut faire la différence entre les conséquences des modifications profondes du climat politique général et l'influence spécifique des développements techniques sur le domaine du contrôle des armements et du désarmement.

Le gouvernement suédois est convaincu que, dans le domaine nucléaire, on ne peut réaliser des progrès qu'à une condition: il faut que tant les puissances atomiques que les pays « non-nucléaires » consentent à des sacrifices. Pour ce qui est de la Suède, il faut considérer la conclusion d'un accord de garantie de sécurité nucléaire avec une seule des deux grandes puissances atomiques comme actuellement impensable. Il est également très douteux qu'une garantie de sécurité américano-soviétique commune en faveur de la Suède puisse être acceptée: le fait que le gouvernement suédois a toujours rejeté toutes les propositions visant à demander aux grandes puissances des garanties pour sa neutralité, représente peut-être un précédent dans cette question.

La seule forme de garantie de sécurité nucléaire qui pourrait éventuellement influencer l'attitude de la Suède dans la question atomique, serait un arrangement appuyé, tant par les Etats-Unis que par l'Union soviétique, dans le cadre des Nations-Unies. Un tel règlement rendrait nécessaire la création d'une autorité internationale qui disposerait d'un arsenal nucléaire important. La création d'une telle autorité provoquerait cependant une modification fondamentale de la situation internationale, qui placerait les relations entre les grandes puissances, et par là même la politique étrangère et la politique de défense de la Suède, sur des bases absolument nouvelles.

Dr. Karl E. BIRNBAUM